



Bulletin Municipal de Lalheue

La Lhuye

JANVIER-FEVRIER 2023 N° 432



Réfection de la toiture de la mairie par l'entreprise DUMOUX (Gérant, Guillaume GRANDJEAN, 71240 NANTON). Un projet financé par l'Etat et par le Conseil Départemental à hauteur de 62 %

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Notre appli mobile : Télécharger « click finger » et Abonnez-vous à « MAIRIE LAHEUE »



Séances du 16 janvier 2023

- TARIFS COMMUNAUX ET DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE 2023 :** Le Conseil a reconduit, à l'unanimité, les tarifs bois, cimetière et de location de la salle communale. Le prix de l'électricité, facturé au réel au locataires, a été réhaussé à 0.19 €/kwh (contre 0.1531 €) pour compenser la hausse de l'énergie.
- LOCATION DES PARCELLES COMMUNALES « LA VEVRE CHARD ET « LES FLUTEAUX » :** Le Conseil valide, à l'unanimité, le renouvellement des baux à M. Victor BONNOT.
- ECLAIRAGE PUBLIC – MODIFICATION DES CONDITIONS D'ECLAIREMENT NOCTURNE :** Le Conseil décide, à l'unanimité, de valider le principe d'éteindre l'éclairage public de 22h00 à 6h30.
- FORET COMMUNALE :** En raison de la chalarose qui touchent les frênes de la forêt communale, le Conseil valide le nouveau projet d'aménagement forestier qui sera en vigueur pour la période 2023- 2034.
- TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNALE :** Compte tenu des débats tenus en Conseil communautaire, le Conseil décide, à l'unanimité, d'annuler et de retirer la délibération n°35 du 21/11/2022 qui prévoyait le reversement d'une part de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité.
- CESSION DES PARCELLES « LES GRANDES TILLES » :** Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accepter la cession des parcelles situées sur la commune de Messey-sur-Grosne à M. Vincent MAYEL pour un montant de 1 400 € par hectare soit 3 051 €.
- PERSONNEL COMMUNAL :** Le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer M. TESSIER, fonctionnaire stagiaire, à compter du 1^{er} avril 2023, au grade d'adjoint technique, à temps non complet (18/35^{ème}).

Séances du 20 février 2023

- REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE :** Le Conseil autorise, à l'unanimité, le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention à hauteur 25 % du montant total HT des travaux au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2023.
- BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :**

INVESTISSEMENT 2022	Dépenses	Recettes
Prévus :	170 288 €	170 288 €
Réalisés au 31/12/2022 :	90 724.52 €	93 409.28 €
Restes à réaliser reportés au budget 2023 :	75 576 €	32 159 €
FONCTIONNEMENT 2022	Dépenses	Recettes
Prévus :	398 390 €	398 390 €
Réalisés au 31/12/2022 :	250 151.54 €	460 348.36 €

4. ECLAIRAGE PUBLIC :

Le Conseil valide le projet de création d'un nouveau point lumineux rue du Quart Rouge pour un montant prévisionnel de 300 €.

- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Point d'avancement sur les travaux :

- Bâtiments : La fenêtre du local de la bascule et la porte de la cuisine de la salle des fêtes ont été remplacés pour un montant de 2 494.75 € (SP Fermetures). Un devis complémentaire sera sollicité auprès de M. PEREZ pour le remplacement de la porte de la salle des associations (atelier).
- Voirie : Les travaux de réfection de la rue Jean seront réalisés au printemps. En raison du poids du camion d'ordures ménagères (21t) et par mesure de précaution, le Maire a sollicité l'entreprise THIVENT pour expertiser la solidité du pont rue du Moulin.

- Manifestations :

- Bilan de l'opération « Téléthon » Nanton, La Chapelle de Bragny, Lalheue du 3 et 4/12/2022 : 3 152 € ont été versés à l'AFM Téléthon dont 1035 € en dons.
- Le Conseil décide de rééditer la soirée spectacle « Lalheue dans la Cour » et le feu d'artifice samedi 5 août.

Prochaine séance le lundi 20 mars 2023 à 18h.

3. SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2023 :

France ADOT 71 (dons d'organes et tissus humains) : 30 €
Croix-Rouge Française (unité chalonnaise) : 30 €
Les PEP71 (victimes de la précarité ou de l'exclusion sociale) : 30 €
Centre Georges François Leclerc (lutte contre le cancer) : 30 €
Secours populaire français : 30 €
AFSEP (sclérose en plaque) : 30 €
Fonds Solidarité Logement : 131.95 €

Associations locales :

Lalheue Pierres d'Autrefois : 200 €
Syndicat du cheval de trait : 100 €
Graines de musique : 100 €

Subvention de fonctionnement :

Maison familiale rurale : 30 €
CFA Dijon : 30 €
CFA de Saint-Marcel : 30 €

Economie solidarité Partage (épicerie solidaire) : 121.38 €

Fondation du Patrimoine : 55 €

LA VIE DE TOUS LES JOURS...



Bon Anniversaire, Mme Henriette FLAMMANT !

A l'occasion de son 102^{ème} anniversaire, le Maire, accompagné de Mme MULLER et de Mme MINCK, ont rendu visite à la doyenne du village le 13 février dernier.

ECLAIRAGE PUBLIC



**A compter du 1^{er} mars,
l'éclairage public sera éteint
de 22h à 06h30.**

ETAT CIVIL 2022

Naissances

12 janvier : COMPAGNON Camille

28 juin : DELAITRE Emma

Mariage

25 juin : CAMBAZARD Pierre et DIALLO Aby

9 juillet : PELLETIER Sylvain et DAFFLON Laure

Décès

29 juin : BRENOT Patricia

12 septembre : TRACOL Yvette



NOUVEAU ! France Services vous reçoit à la mairie de Lalheue !

**Magali, conseillère France Services,
vous accueille avec ou sans rdv
de 14h à 17h
les lundis des semaines impaires
à la mairie de Lalheue
06 31 16 35 65**

france-services.itinerance@cc-saonegrosne.fr

France Services vous accompagne dans toutes vos démarches administratives du quotidien (*carte grise, impôts, retraite, demande d'aide au logement, démarches liées aux aides et aux prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat...*).

DECLARATION OBLIGATOIRE



Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens immobiliers dans votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr

(y compris en cas d'usufruit et d'indivision)

A défaut de déclaration, vous encourez une amende de 150 € par local non renseigné.

Besoin d'aides ?

N'hésitez pas à solliciter France Services ou à vous rendre dans votre service des impôts ou appeler 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel).

+ d'infos : impots.gouv.fr

rubrique [Gérer mes biens immobiliers](#) »

RECENSEMENT INSEE DE LA POPULATION LEGALE AU 01/01/2023

Evolution statistique (INSEE) de la population de Lalheue :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Population	407	414	416	410	396	384	377*

*pop. légales au 01/01/2020 en vigueur au 01/01/2023.

LA VIE DE TOUS LES JOURS (suite)...



LA MUNICIPALITE vous propose...

DIMANCHE 12 MARS



Les petits déjeuners du 

de 7h30 à 10h30 à la salle des fêtes

**Venez prendre votre petit-déjeuner
en famille ou entre amis**

**Gâteaux et confitures maison, pain frais,
Beurre, Café, thé, chocolat, jus d'orange**

**Petit-déjeuner adulte : 5 €
Enfants jusqu'à 10 ans : 3 €**

Les gains et dons collectés sur place seront
versés au profit des Restos du Cœur.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS...

**L'ASSOCIATION MELIMELODIE
vous propose...**

Un voyage à vélo, en famille. 7 700 km, 365 jours, 10 pays, 6 îles, 1 confinement.
Avec Cécile, Mathieu, Lison et Anatole Rebillard
Une aventure racontée par Lison et Anatole

Un film de Mathieu Rebillard

L'association Mélimélodie
présente

**Faire
beaucoup
avec peu**



Dimanche 12 mars 2023 à 14h00, salle du Relais de la Poste
à Laives (71 240) - Entrée au chapeau
Réservation recommandée au 03 85 44 82 54
(office du tourisme de Sennecey-Le-Grand)



**LES LEURATS
COLLECTIF
vous proposent...**



APRES-MIDI JEUX et CRÊPES

Samedi 18 mars 2023 de 14h à 18h
à la salle des fêtes de Lalheue,
Animé par les cavaliers de la Wyverne !
Crêpes et petite buvette sur place.
Âge conseillé : 10 ans et adulte.

CHASSE AUX POISSONS D'AVRIL

Samedi 1^{er} avril 2023 de 14h à 17h
à la ferme de Papa à Lalheue
Fabrique ton poisson,
cache-le et trouves-en un autre !
Buvette et animations à la ferme.

+ d'infos : leuratscollectif@gmail.com